



Déclaration liminaire du CSA MC POISSY du 17 décembre 2025

Madame la Présidente

Mesdames et Messieurs du CSA

La CGT Pénitentiaire tient à rappeler des faits d'une gravité extrême survenus le 20 novembre 2025.

Ce jour-là, notre collègue a été la cible d'un début de prise d'otage, menacé par une arme artisanale, le détenu exigeant la remise des clés. Cet acte constitue une atteinte directe et intolérable à la sécurité des personnels et démontre une nouvelle fois les dangers auxquels nous sommes quotidiennement exposés.

Le détenu concerné est actuellement placé au quartier disciplinaire et doit en sortir le 24 décembre 2025.

Il est inconcevable et inacceptable qu'il puisse réintégrer une détention ordinaire ou même un quartier d'isolement au sein de notre établissement.

La CGT exige son transfert immédiat vers un établissement adapté, éloigné de notre établissement, garantissant la sécurité des agents.

La CGT Pénitentiaire adresse également un carton rouge à la Direction Interrégionale de Paris.

Comment peut-on refuser l'imputabilité au service suite à un tel incident, sur la base de motifs aussi lunaires que prétendument « inhérents aux missions » ?

Refuser cette reconnaissance, c'est nier la réalité du terrain, le danger vécu par les personnels et la violence subie.

Les agents n'ont pas à s'adapter à une prison de prises d'otages. Nous ne sommes ni des variables d'ajustement, ni des dommages collatéraux d'une gestion défailante.

Le CGT pénitentiaire de la maison centrale de Poissy tient à féliciter l'ensemble des agents pour leur travail, leur engagement quotidien et leur professionnalisme. Lors de cet événement d'une extrême gravité, les maîtrise et efficacité, permettant d'éviter un drame. Leur action exemplaire démontre une nouvelle fois le sérieux, le sens du devoir et le professionnalisme des agents pénitentiaires, malgré des conditions de travail toujours plus difficiles.

**La CGT Pénitentiaire le dit clairement et fermement :
STOP à la mise en danger des personnels.
STOP au déni institutionnel.**